

# les infos DU DIX

n°44 - Printemps 2022

Le journal municipal du 10<sup>e</sup> arrondissement

## P.4-5

200 ans du canal : un bicentenaire qui rime avec renouveau

## P.7

Culture au scope : votre agenda va se remplir dans le 10<sup>e</sup>

## P.9

Ensemble, embellissons le quartier Louis Blanc -Verdun !

## LE CANAL SAINT-MARTIN A 200 ANS !

Credit photo : Elisabeth Argillier @elisabarg

— SUIVEZ-NOUS SUR —  
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —

**Embellir votre quartier Louis Blanc – Verdun**

Jusqu'au 15 juillet, faites part de vos  
envies pour votre quartier, sur  
[idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)



# les élus DU DIX

## Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

### Adjoint-e-s à la Maire

#### ERIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat - Énergie

#### PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

#### ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancry

#### SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

#### RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

#### AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

#### THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10<sup>e</sup>, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

#### ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

### Conseiller-ère-s de Paris

#### RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,  
Sénateur de Paris

#### LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Culture et au Patrimoine

#### SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10<sup>e</sup> aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

#### PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10<sup>e</sup> à l'Urbanisme

#### LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

#### DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10<sup>e</sup> à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

### Conseiller-ère-s d'arrondissement

#### KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

#### ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion - Référent Europe

#### DAVID DELPLANQUE

Conseiller d'arrondissement, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

#### PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

#### PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

#### BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

## VOS services EN MAIRIE

[www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)

72 rue du faubourg Saint-Martin  
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
Accueil nocturne le jeudi jusqu'à 19h30  
Le samedi de 9h à 12h30  
(État civil uniquement)



Accès Personnes à  
Mobilité Réduite : rue Hittorf

### Contacter la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00  
Courriel : [mairie10@paris.fr](mailto:mairie10@paris.fr)

### Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B  
Tél. : 01 53 72 11 42

### Bureau des Affaires générales et des Élections

1<sup>er</sup> étage, escalier B  
Tél. : 01 53 72 11 50

### Antenne logement

Espace Hittorf,  
rez-de-chaussée, côté escalier B  
Tél. : 39 75

### État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté  
escalier B

<b>Naissances</b>	Tél. : 01 53 72 12 12
<b>Mariages/PACS</b>	Tél. : 01 53 72 12 10
<b>Décès</b>	Tél. : 01 53 72 10 09
<b>Livrets</b>	Tél. : 01 53 72 10 66

### Titres d'identité

1 rue Hittorf  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous est  
obligatoire pour les CNI et  
passeports soit par téléphone  
au 01 58 80 80 80 ou par Internet :  
[www.paris.fr/cartedidentite-passeport](http://www.paris.fr/cartedidentite-passeport)

### Caisse des Écoles

3<sup>e</sup> étage, escalier A  
Tél. : 01 42 08 32 85  
Courriel : [cde10@cde10.fr](mailto:cde10@cde10.fr)  
Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 18h  
Vendredi : 8h30 à 12h.

paris  
**info** Le 3975  
Paris.fr

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

lesC  
**infos DU DIX**

n°44 - Printemps 2022

**Direction de la publication :** Alexandra Cordebard  
**Rédaction en chef :** Noé Distel **Rédaction :** Solal de La Grandville **Crédits photographiques :** Élisabeth Argilier (@elisabarg), Solal de La Grandville, Antoine Muller, Pauline Butiaux (Mairie du 10<sup>e</sup>), Guillaume Bontemps, Joséphine Brueder, Valentin Chesneau-Daumas (Ville de Paris) **Réalisation :** agence-bolivie.fr  
**Gestionnaire d'impression :** Paragon  
**Distribution :** Proximes. Journal municipal imprimé à 50 000 exemplaires, sur papier PEFC.



Retrouvez ce journal sur le site de la  
Mairie du 10<sup>e</sup>, en version consultable,  
téléchargeable et audio :  
[www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)

*En raison de la réserve électorale, mon éditorial et les tribunes des groupes de la majorité municipale sont suspendus jusqu'aux élections législatives*

Fidèlement,  
*Alexandra Cordebard*



**ALEXANDRA CORDEBARD**

Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



alexandra.cordebard



@ACORDEBARD



@alexandracordebard

## DANS CE NUMÉRO

### P.4 / DOSSIER

200 ans du canal : un bicentenaire qui rime avec renouveau

### P.6 / ESPACE PUBLIC

Le retour des terrasses estivales

### P.7 / CULTURE

Culture au scope : votre agenda va se remplir dans le 10<sup>e</sup>

### P.8 / CÔTÉ GARES

Une rue Saint-Vincent-de-Paul végétalisée

### P.9 / CÔTÉ VALMY

Ensemble, embellissons le quartier Louis Blanc - Verdun !

### P.10 / CÔTÉ SAINT-LOUIS

Un rallye pour l'emploi de proximité

### P.11 / CÔTÉ RÉPUBLIQUE

Les églises du quartier se font belles

### P.12 / CÔTÉ HAUTEVILLE PARADIS

La fête du Zéro Déchet

### P.13 / CÔTÉ MAIRIE

Solidarité avec l'Ukraine

### P.14 / TRIBUNES

### P.16 / HISTOIRE ET VIES

Sous les pavés, le canal : le projet fou d'une autoroute dans le 10<sup>e</sup>

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 et 19 juin 2022

**ABSENT ?**  
**PENSEZ À ÉTABLIR**  
**UNE PROCURATION**



Plus d'informations sur [paris.fr/elections](https://paris.fr/elections)



# 200 ans du canal : un bicentenaire qui rime avec renouveau



Il y a 200 ans, la première pierre du canal Saint-Martin était posée. Depuis, le canal a connu bien des vies : bassin industriel, décor de cinéma, lieu de rendez-vous et de fêtes, espace de biodiversité... et aujourd'hui, voilà le temps du renouveau !

## La métamorphose du canal Saint-Martin

À l'heure où le canal Saint-Martin souffle ses 200 bougies, ce joyau de notre arrondissement va connaître de nouvelles aventures.

Après la restauration patrimoniale de trois passerelles (Douanes, Grange-aux-Belles et Bichat) entre 2020 et 2021, plusieurs projets vont s'articuler autour de cet anniversaire et dans les années suivantes. Le principal est bien entendu la piétonnisation des quais de Jemmapes et de Valmy (voir ci-contre).

Engagement de la municipalité dès 2020, il s'agit de transformer les abords du canal en un grand parc urbain, véritable poumon vert

pour le 10<sup>e</sup>, et refuge de biodiversité. Dans les prochaines années, ce mouvement se poursuivra par l'ouverture sur le quai du jardin Villemin, ou encore par la réhabilitation des berges du bassin Louis Blanc, au pied du métro Jaurès. Il s'agira d'améliorer les circulations (des piétons mais aussi des pompiers), de rénover le mobilier urbain, ou encore d'accroître la végétalisation.

Au Nord de ce bassin, la petite placette qui prendra, au mois de mai, le nom de Claude-Gérard Marcus (1933-2020), ancien député-maire du 10<sup>e</sup> et cofondateur du musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, verra ses aménagements poursuivis, par

l'installation d'une activité commerciale ou associative.

Outre les festivals culturels annuels (comme le *Printemps des Rues* fin mai, ou le festival des chorales *Voix sur Berges* le dernier dimanche de juin), d'autres événements s'adosseront à ce bicentenaire. Ainsi, dès ce mois de mai, sur les grilles du jardin Villemin, une exposition conçue par le Comité d'Histoire de la Ville de Paris rappellera en dix panneaux les différentes facettes de la vie du canal Saint-Martin. D'autres expositions, notamment autour du canal vu par le grand écran suivront à l'automne.



Arletty (1898-1992)



Maria Casarès (1922-1996)



Emmanuelle Béart (1967-2017)

## Marchons ensemble vers un canal piéton !

Dès juin 2020, les circulations de transit le long des quais de Valmy et de Jemmapes étaient interdites.

Après cette première phase d'expérimentation, qui a permis d'apaiser notre arrondissement et de restituer les abords du canal aux piétons et aux cyclistes, la municipalité engage l'acte 2 ! À la rentrée prochaine, une large concertation sera lancée pour construire ensemble un canal piéton, qui fasse encore plus la part belle à la végétalisation, aux mobilités douces et aux flâneuses et flâneurs.

Habitants et commerçants seront invités à prendre part à ce moment important, pour donner leur avis, formuler des idées, et s'associer à ce grand projet.

## Ménage ton canal : un rendez-vous désormais bien ancré !

Ménage ton canal revient pour une deuxième édition, le samedi 16 juillet ! Du quai de Valmy jusqu'à Aubervilliers et Saint-Denis, sans oublier les berges de Seine, acteurs associatifs et collectivités (Ville de Paris, mairies du 10<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup>, Plaine Commune et Est Ensemble) vous démontreront leur savoir-faire et leur engagement, et vous inviteront à vous joindre à des actions de collectes de déchets et de sensibilisation au cycle des déchets et à la biodiversité.

Au programme des visites des écluses, deux villages pour parler biodiversité et traitement des déchets (le premier devant l'Espace Jemmapes dans le 10<sup>e</sup> et le second aux Canaux dans le 19<sup>e</sup>), des animations culturelles, des bulles sonores pour mieux vous informer sur les enjeux de l'eau, et des collectes participatives de déchets et notamment de mégots !

Et pour celles et ceux qui se sentent comme des poissons dans le canal, des baignades seront autorisées entre 11h et 17h, préfigurant l'objectif de la municipalité d'ouvrir régulièrement, lors d'événements, une partie du canal à la nage.



## Les passerelles, de véritables stars

Mirabeau, Simone de Beauvoir, Léopold Sédar-Senghor... les ponts de la Seine ont depuis longtemps leurs noms. Désormais les passerelles du canal Saint-Martin les rejoindront !

Les élus du 10<sup>e</sup> ont voté pour baptiser ces monuments du quartier. Dans cet arrondissement des théâtres, et sur ce site régulièrement choisi comme décor de cinéma, il a été choisi de leur donner les noms de comédiennes célèbres. Un moyen de faire progresser la place des femmes dans l'espace public (seuls 12% des lieux parisiens portent le nom d'une femme). Sur les neuf passerelles du canal, trois seront baptisées dans les prochains mois (les autres suivront dans les années à venir). Seront ainsi mises à l'honneur Arletty et sa fameuse gueule d'atmosphère, Maria Casarès qui rejoindra ainsi celui qui fut son compagnon, Albert Camus, dont une rue porte le nom à la Grange-aux-Belles, et Emmanuelle Riva, disparue en 2017.



## Les terrasses estivales : sept mois d'apéros, mais sous conditions

Depuis le 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 31 octobre, les terrasses reprennent leurs habits d'été, en débordant plus largement que d'habitude, pour le plus grand plaisir des amatrices et amateurs d'apéro. Mais ce retour n'est pas sans conditions, pour mieux prendre en compte les demandes des habitants.

### Où peuvent s'installer les terrasses ?

Les terrasses sont autorisées sur les trottoirs, les places de stationnement, les terre-pleins, les placettes et les rues temporairement piétonnisées. Certains secteurs de Paris font l'objet de spécificités. C'est le cas du canal Saint-Martin : il a été choisi, en concertation avec les habitants et les commerçants, de laisser les berges du canal aux flâneurs.

### Jusqu'à quelle heure ?

Les terrasses estivales sont autorisées seulement jusqu'à 22h. Les commerçants sont tenus de demander aux clients de quitter les lieux avant cet horaire pour assurer la fermeture dans les temps.

### Quels aménagements ?

Le nouveau règlement des terrasses accorde une importance particulière à l'esthétique. Des tables, des chaises et des parasols, mais pas de mobilier encombrant comme des barnums, des toits ou des bâches par exemple. La végétalisation est fortement encouragée, et le bois de palettes est prohibé !

### C'est du propre !

C'est l'exploitant qui est responsable de l'entretien et du nettoyage régulier de sa terrasse. À la fermeture, le mobilier des terrasses doit être rangé à l'intérieur de l'établissement, ou exceptionnellement stocké le long de la façade, ou encore dans l'emprise de la terrasse sur zone de stationnement.

### infos+

Les infos en détails sur [paris.fr/tout-savoir-sur-les-terrasses-estivales-17866](https://paris.fr/tout-savoir-sur-les-terrasses-estivales-17866)

### Quel contrôle ?

La Ville de Paris et la Mairie du 10<sup>e</sup> ont pris plusieurs engagements. Les patrouilles et les contrôles de la police municipale, en journée et en soirée, sont renforcés. Le centre d'appel de la police municipale (3975) est joignable 24/24 et 7/7. Les sanctions peuvent se cumuler : 68€ pour les nuisances sonores, 135€ pour un manque d'entretien ou des irrégularités. Et si les problématiques persistent l'amende peut monter jusqu'à 500€ avec démontage de la terrasse, voire le retrait de l'autorisation pour 3 ans.





## Culture au scope : votre agenda va se remplir dans le 10<sup>e</sup>

Ça bouge côté culture dans le 10<sup>e</sup> ! Pour vous aider à remplir votre agenda d'expos, de cinés, de théâtre, ou d'autres sorties culturelles la Mairie met les bouchées, non pas doubles, mais triples !

### Il y a des pass plus sympathiques que d'autres

À la différence du pass sanitaire qui nous a longtemps accompagné, le Pass Culture n'a que des avantages.

D'abord c'est une vraie carte, nominative et individuelle. Ensuite elle est gratuite. Et surtout elle vous permettra de bénéficier de nombreux avantages auprès des établissements culturels (municipaux et privés) du 10<sup>e</sup> : tarifs préférentiels, accès à

des vernissages, visites privées, etc.

Que vous habitiez dans l'arrondissement, que vous y travailliez ou que vous y étudiez, vous pouvez demander le Pass Culture. Son but est de mieux mettre en lumière et en valeur l'offre culturelle et artistique, très riche, mais parfois méconnue, du 10<sup>e</sup>.



*Rendez-vous à la rentrée de septembre pour le réclamer !*

### Culture Dix : le fil info de la culture dans le 10<sup>e</sup>

Cette mise en lumière de l'actualité culturelle du 10<sup>e</sup> sera assurée par Culture Dix. Cette nouvelle newsletter (pas plus d'un ou deux numéros par mois, promis) sera le canal de communication principal du Pass Culture et vous permettra de vous tenir au courant des offres du moment.

Plus généralement, Culture Dix vous donnera des infos sur l'actualité culturelle du 10<sup>e</sup>, et en particulier sur les nombreux événements organisés par la Mairie.

#### Abonnez-vous !

Pour recevoir la newsletter Culture Dix, abonnez-vous en ligne sur [mairie10.paris.fr](http://mairie10.paris.fr)

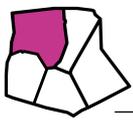


### Dixit, le canal des savoirs : de nouveaux rendez-vous pour parler arts, histoire et patrimoine

Enfin, dès ce printemps, la Mairie lance Dixit, le canal des savoirs. Ce nouveau cycle de rencontres, gratuit et ouvert à toutes et à tous, vise à parler ensemble d'arts, d'histoire et de patrimoine. Conférences, projections, débats, le principe est simple : se rencontrer régulièrement autour d'une thématique, et rendre la culture plus accessible à toutes et à tous.

Pour son lancement, deux premiers rendez-vous à noter :

- **le jeudi 12 mai à 19h à la Mairie**, pour une projection du documentaire "Le pillage des appartements juifs : l'Opération Meuble", de Cyril Denvers, qui évoque l'histoire des spoliations des biens des Juifs opérées par les nazis pendant l'occupation, et orchestrées notamment dans le 10<sup>e</sup>.
- **le mercredi 18 mai 2022, à 19h à la Mairie**, pour une conférence de Jérôme Bastianelli, président de la Société des Amis de Proust, qui en cette année de centenaire de la disparition de l'auteur de la Recherche, s'interroge sous forme d'uchronie. Et si l'écrivain n'était pas mort en 1922 ? Et si il avait vécu 20 ans de plus ?



## Une rue Saint-Vincent-de-Paul apaisée et végétalisée

D'ici la fin de l'été, ça va bouger du côté de la rue Saint-Vincent-de-Paul ! Moins de stationnement auto, des arceaux pour vélos, mais surtout de la végétalisation !

En tout ce sont 16 jardinières de pleine terre qui vont voir le jour le long des trottoirs. Elles seront dotées d'un arrosage intégré, et alterneront avec des espaces piétons de pavés enherbés. Au passage, les trottoirs et la chaussée seront rénovés là où le besoin s'en fait sentir.

**infos+** Toutes les infos sur [mairie10.paris.fr](http://mairie10.paris.fr)

Une réalisation issue de la démarche participative « Embellir votre quartier » pour le secteur Saint-Vincent-de-Paul – Paradis, dont les travaux auront lieu jusqu'à la fin du mois de juillet, et qui impliqueront certaines restrictions de circulation (toutes les infos sont disponibles sur le site de la Mairie). Enfin, sachez-le, pour certains végétaux qui prennent mieux racines sous des températures plus clémentes, il faudra patienter jusqu'à l'automne.

## Rue La Fayette : tous en selle !

Face au succès grandissant du vélo à Paris (+65 % de fréquentation des pistes depuis le déconfinement) la Ville de Paris poursuit la pérennisation des 52 km de « coronapistes ». C'est notamment le cas sur la rue La Fayette. Un chantier d'ampleur, qui sera conduit en deux temps, d'abord entre les boulevards Haussmann et de Magenta, puis jusqu'à Stalingrad.

Au programme la restructuration de la chaussée pour ne maintenir qu'une seule voie de circulation automobile et un couloir de bus, et surtout la création d'une piste bidirectionnelle, sécurisée et confortable pour les cyclistes. À cela, il faut ajouter la création de plus de 300 places de stationnement pour vélo, dont des places pour vélo-cargo.

Le bien-être des piétons est également un axe important de ce chantier : gain d'un mètre de trottoir côté impair, ajout de nouveaux feux de signalisation pour améliorer



leur sécurité, création de séparateurs et de refuges piétons en milieu de chaussée... Par ailleurs, des études sont en cours pour permettre d'améliorer la sécurité des carrefours La Fayette / Magenta et La Fayette / Faubourg Saint-Denis.

Démarré au mois d'avril, le chantier doit se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, pour une livraison dans les premières semaines de 2023. Suivra dans un second temps le tronçon situé entre le boulevard de Magenta et le boulevard de la Villette !



## L'EMPLOI EN CIRCUIT COURT !

Préparez votre CV ! Les acteurs locaux de l'emploi (Équipe de Développement Local, Pôle Emploi Vicq d'Azir, Mission Locale Parisienne, Point Paris Emploi 10<sup>e</sup>, Espace Parisien pour l'Insertion) et la Mairie du 10<sup>e</sup> se mobilisent, en mai et juin prochains pour relancer le traditionnel Forum Emploi du 10<sup>e</sup>. Les objectifs : confiance en soi et emploi près de chez soi !

Tout commence par un Rallye Emploi les 17 et 18 mai. Le principe : prospecter auprès des entreprises de l'arrondissement pour collecter les offres d'emploi du marché invisible. Des équipes, composées de trois participants (deux demandeurs d'emploi et un accompagnateur professionnel), quadrilleront ainsi les rues du 10<sup>e</sup> pour aller à la rencontre des commerçants et les interroger sur leurs besoins de recrutement.

Les offres collectées seront rassemblées et présentées à toutes et à tous lors d'un Forum Emploi le 30 mai prochain.

Les équipes qui auront participé à la prospection auront un accès privilégié à ces offres, un coaching pour adapter leur CV aux exigences des recruteurs et se préparer à l'entretien avec des professionnels. Pour favoriser les chances de recrutement, cinq candidats maximum seront orientés par offre collectée.

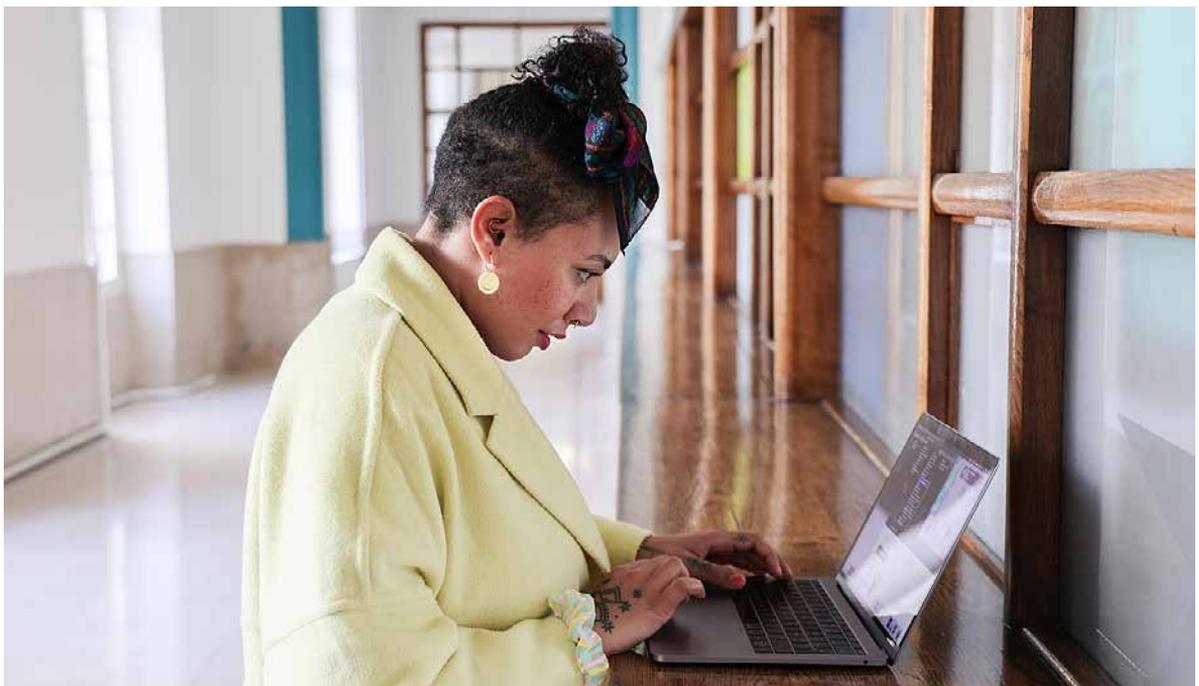
### Le saviez-vous ?

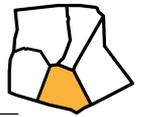
**De nombreux acteurs de l'emploi et de l'insertion sont présents dans le quartier !**

Outre l'antenne Pôle Emploi du 10<sup>e</sup>, rue Vicq d'Azir et l'Équipe de Développement Local, rue du Buisson-Saint-Louis, on trouve notamment la **Maison du Canal** (13-17, rue Louis Blanc), régie de quartier du 10<sup>e</sup>, qui agit notamment pour l'insertion par l'activité professionnelle, qui crée des activités supports d'emplois, et favorise les parcours d'insertion et de formation des habitants.

L'association **Colombbus**, œuvre pour l'inclusion par le numérique, et accueille des chantiers d'insertion et de formation dans son local « Passage Numérique » (3, passage du Buisson Saint-Louis). À deux pas de là (10, rue du Buisson Saint-Louis), se situe l'**Assistance Scolaire Linguistique et Culturelle** (ASLC), une association cofinancée par la Ville de Paris pour son parcours linguistique à visée professionnelle (une formation gratuite), et qui œuvre plus généralement à l'intégration des populations sinophones.

**infos+** Équipe de développement local du 10<sup>e</sup> : 19, passage du Buisson-Saint-Louis (01 42 46 40 50)





## Les églises du quartier se font belles

L'une en est recouverte, l'autre vient de s'en débarrasser : les échafaudages s'échelonnent sur les façades des églises du quartier

À Saint-Laurent, les travaux de restauration s'échelonnent à intervalle régulier depuis dix ans déjà. Après les cloches en 2012, la maçonnerie du clocher en 2013, les grilles en 2015, la nef et les transepts entre 2016 et 2018, c'est au tour de l'avant-nef et de la partie sommitale de la flèche de bénéficier d'un coup de jeune. La croix de la flèche, déposée par sécurité en 2009, sera restituée à l'identique, avec ses ornements de cuivre, grâce au savoir-faire d'entreprises françaises spécialisées dans les artisanats d'art. Seul le coq d'origine pourra être restauré et réintégré à la flèche.

Moins connue que la première, Saint-Martin-des-Champs a une histoire originale : elle n'était pas faite pour durer et devait être remplacée, sous Haussmann, par un autre édifice.



Le coq de la flèche de l'église Saint Laurent

Mais le provisoire est devenu permanent. Une situation qui se lit dans les modes de construction de l'église, qui mêlent bois, acier et béton : autant de complications pour les équipes chargées de sa restauration. Le chantier qui vient de s'achever consistait à

restaurer le clos et couvert : les façades à pan de bois et pan de fer, les couvertures en zinc, les charpentes, mais aussi les décors peints et les vitraux. Quant à la façade, pas d'inquiétude : elle fait l'objet d'études pour mieux procéder à sa restauration le moment venu.

**infos+** Toutes les infos sur [mairie10.paris.fr](http://mairie10.paris.fr)

## Le café Fluctuat bientôt remis à flot



Une nouvelle vie attend le café Fluctuat Nec Mergitur de la place de la République. Un jury composé d'élus de Paris Centre, du 10<sup>e</sup> et du 11<sup>e</sup>, ainsi que de représentants des habitants, a désigné un repreneur. Cuisine saine et faite-maison, produits locaux et de saison issus d'une agriculture raisonnée, prix accessibles, démarches anti gaspillage et zéro déchet, animation du quartier et respect de la tranquillité des habitants...

Autant de critères qui ont permis de désigner, pour cinq ans renouvelables, la société Fa-Dong, bien connue dans le quartier de Belleville, puisqu'elle gère notamment le restaurant Le Président.

**Réouverture prévue au mois de juillet !**



## EN MAI, FÊTONS ENSEMBLE LE ZÉRO DÉCHET, RUE DE PARADIS !

Convertie au Zéro Déchet depuis 2017, la rue de Paradis est devenue l'épicentre parisien du réemploi, du recyclage et de la réduction des déchets. Pour célébrer toutes ces années d'engagement, une fête de quartier aura lieu le dimanche 22 mai, de 11h à 16h. Une rue de Paradis piétonnisée pour l'occasion, qui accueillera un vide-dressing 100% gratuit pour donner les vêtements qui ne vous servent plus et leur offrir une seconde vie, un atelier de réparation de vélo, des stands d'infos et d'astuces du quotidien, et bien sûr de la musique, des animations, autour d'un grand buffet entre habitants du quartier. Chacun peut apporter un plat ou bien participer avec ses voisins à la préparation sur place d'un repas collectif, garanti zéro gaspillage !

Un événement organisé par le Conseil de Quartier Saint-Denis – Paradis et le collectif des Anges gardiens de la rue de Paradis Zéro Déchet, et auquel tout coup de pouce pour aider à l'organisation est la bienvenue !



**infos+** Pour aider à la participation, rendez-vous par ici : [https://bit.ly/Anges\\_ZD](https://bit.ly/Anges_ZD)

## Un square prêt pour les beaux jours

Entre mars et avril, le square Alban Satragne a fermé ses grilles au public, et s'est fait beau pour la belle saison.

Agrandi il y a maintenant près de deux ans, ce jardin avait encore besoin de temps pour s'épanouir pleinement. Pour cette raison, la Mairie du 10<sup>e</sup> et les services de la Ville de Paris ont opté pour cette fermeture temporaire, afin de procéder à toutes les opérations de jardinage qui étaient nécessaires.

Résultat : la réalisation d'importants travaux : extension de la pelouse située sous la pergola, création d'une haie fleurie le long de la rue du faubourg Saint-Denis, nivellement du talus fragilisé en raison des rongeurs, dératization renforcée, plantations et fleurissements... Le square bénéficie depuis de nombreuses nouvelles essences, venues du monde entier ! Orangers du Mexique, oliviers de Bohême, lilas de Californie, lilas des Indes, ou encore saules du Japon, vous accueilleront tout l'été !





Depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine, la Ville de Paris et la Mairie du 10<sup>e</sup> se sont mobilisées pour réaffirmer leur attachement à la paix, et pour agir concrètement en soutien et en solidarité avec le peuple ukrainien...

## Dans notre arrondissement

La Mairie du 10<sup>e</sup> ne se contente pas de pavoiser sa façade aux couleurs ukrainiennes. Depuis le début du mois de mars, une collecte est ouverte et a suscité une formidable solidarité de la part des habitants de l'arrondissement. Dès le premier jour de collecte, une trentaine de cartons de produits de santé, d'hygiène, d'aliments et de vêtements ont ainsi été constitués. Depuis lors, cet élan ne s'est pas tari : 158 autres cartons et 72 sacs de vêtements ont pu être livrés aux acteurs de la solidarité qui œuvrent aux côtés des réfugiés ukrainiens en France ou acheminés vers l'Ukraine et les pays frontaliers.

Portes d'entrée de Paris, les gares de l'Est et du Nord ont, dès les débuts du conflit, mis en place un accueil spécifique, assuré par la Croix Rouge, pour les très nombreuses familles en provenance d'Ukraine. Celles-ci sont notamment orientées vers le gymnase Marie Paradis, à quelques centaines de mètres, que la Mairie du 10<sup>e</sup> a ouvert comme halte, pouvant accueillir 80 personnes de nuit, et jusqu'à 200 en journée, avant que celles-ci ne soient redirigées vers des structures plus pérennes, ou ne poursuivent leur route en Europe.

Ce gymnase, géré par l'association Aurore, a bénéficié fin mars d'un aménagement offert par l'architecte japonais Shigeru Ban, connu pour son action humanitaire. À base de cartons et de voilages en tissus, des espaces cloisonnés ont ainsi été créés pour permettre à ces familles ukrainiennes d'avoir un peu d'intimité. Des sortes de bulles colorées et chaleureuses, qui ont pour objectif d'apporter du réconfort.



## À Paris

À l'échelle parisienne, de nombreuses actions sont mises en œuvres pour mieux accueillir les réfugiés venus d'Ukraine. La Ville a ainsi exceptionnellement débloqué une aide d'urgence d'un million d'euros au profit des associations, des ONG et des acteurs de terrain, qui organisent les collectes ainsi que l'acheminement de produits de première nécessité.

Les crèches et les écoles parisiennes sont mobilisées pour accueillir les enfants ukrainiens arrivés en France. Plus de 200 d'entre eux ont ainsi été scolarisés et bénéficient également de la gratuité d'accès dans les cantines scolaires.

Un dispositif logement, piloté par le Préfet de Région, a été mis en place : plusieurs hôtels sont mobilisés à Paris et en Île-de-France, gérés par France Terre d'Asile, Emmaüs Solidarité, le CASP...

Il faut encore ajouter, notamment, les dispositifs d'accompagnement juridique et administratif, d'apprentissage du français, de soutien aux étudiants, d'insertion professionnelle, ou encore de soutien psychologique.

infos+ Toutes les infos sur [paris.fr](https://paris.fr).



**Groupe « Paris en Commun  
- Socialiste, écologiste et  
progressiste »**

**Groupe  
PCF**

**Groupe  
Génération.s**

Les tribunes de la  
majorité municipale sont  
suspendues  
pendant  
**LA PÉRIODE  
PRÉÉLECTORALE**

Éric Algrain, Raphaël Bonnier, Kim Chiusano,  
Alexandra Cordebard, Awa Diaby,  
Rémi Féraud, Pauline Joubert, Philomène Juillet,  
Paul Simondon et Dominique Versini

Élie Jousselein  
Philippe Guttermann  
Laurence Patrice

Isabelle Dumoulin  
David Delplanque



## Groupe

### « L'Écologie pour Paris 10<sup>e</sup> »



## Opposition Horizons

### *Pourquoi il est important de promouvoir les communautés thérapeutiques au sein du prochain Plan Crack*

Lors du dernier conseil d'arrondissement, j'ai fait voter à l'unanimité un vœu demandant à ce que la Ville de Paris flèche une partie des investissements du prochain Plan Crack vers le développement de communautés thérapeutiques.

Aujourd'hui, on estime entre 700 et 800 le nombre de toxicomanes en errance dans nos rues. Ils se concentrent dans le Nord-Est de la capitale et représentent un enjeu majeur en matière de santé et de tranquillité publique. Le premier plan crack (2019 - 2021, 25 millions €) a permis de faire progresser la situation, mais davantage pour les usagers (multiplication des maraudes, des places d'hébergement, de l'accès au soin...) que pour les habitants. Et pour cause : le plan ne visait ni à la sortie de l'addiction ni à l'élimination du trafic. En réalité, si on se penche sur le système actuel de prise en charge des usagers de drogues, on se rend compte qu'il est plus axé sur la réduction des risques que sur l'accompagnement à long terme vers la sortie de l'addiction. C'est pourquoi, au travers de mon vœu, j'ai souhaité mettre l'accent sur les communautés thérapeutiques. Ces structures permettent à des toxicomanes sortant de cure de désintoxication de vivre en communauté avec un encadrement médical et thérapeutique pendant une durée d'un à deux ans. Ce séjour les aide à rester abstinents, à réfléchir à leur addiction, à recréer du lien social et à préparer leur réinsertion.

Récemment, j'ai eu l'occasion d'en visiter un dans le Val d'Oise et une à Aubervilliers, avec des résultats particulièrement encourageants en matière de « guérison ». Je suis convaincu que ces structures, en complément des dispositifs de prise en charge existants, sont une des clés qui nous permettront de résoudre la question du crack à Paris comme en France.

Sylvain Raifaud  
Ulf Clerwall  
Sylvie Scherer  
Léa Vasa  
Thomas Watanabe-Vermorel

Bertil Fort

## LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement, c'est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10<sup>e</sup>, il est composé de 21 élus, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis, qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris.

Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants,
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins,
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et les comptes rendus sont consultables dès leur approbation par le conseil suivant.

## PROCHAINES SÉANCES

### ■ Prochains conseils d'arrondissement :

- Mardi 17 mai 2022
- Lundi 22 juin 2022

### ■ Prochains conseils de Paris :

- du mardi 31 mai  
au vendredi 3 juin 2022
- du mardi 5  
au vendredi 8 juillet 2022

## CONTACTER LES ÉLU.E.S DU 10<sup>e</sup>

Pour joindre ses élu.e.s, vous pouvez leur écrire un courriel ([prenom.nom@paris.fr](mailto:prenom.nom@paris.fr)) ou prendre attache avec le secrétariat de la Mairie au 01 53 72 10 00.

## Sous les pavés, le canal

Le 3 mai 1822, le préfet de la Seine, Gaspard de Chabrol, qui a aujourd'hui sa rue dans le 10<sup>e</sup>, pose la première pierre du canal Saint-Martin. Le réseau des canaux parisiens, complété par cette dernière branche de 4,5 km, permet de traverser Paris en s'affranchissant de la grande boucle de la Seine. Dès 1826, les bateaux de commerce sillonnent la nouvelle voie navigable. Mais au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, c'est le déclin et il s'en est fallu de peu pour que le canal ne soit pas transformé en autoroute urbaine dans les années 1960-70 !

Le 10<sup>e</sup> arrondissement sans le canal Saint-Martin : impensable aujourd'hui. Pourtant dans les années 60, le canal a failli disparaître, sacrifié sur l'autel de la déesse Automobile. Inauguré en 1825 sur son trajet du bassin de la Villette à la Seine, il est rendu partiellement souterrain en 1862. Haussmann évoque dans ses mémoires la création du boulevard Richard Lenoir, « *par-dessus le canal, englouti dans le sol, au plus grand profit de la salubrité des quartiers voisins* », rendant plus aisées les opérations de maintien de l'ordre.

Dans le 10<sup>e</sup>, le canal Saint-Martin à ciel ouvert connaît ses heures de gloire dans les années 1930. Il irradie dans L'Hôtel du Nord d'Eugène Dabit : « *Dans l'aridité du pavé, le voilà soudain surgissant, apportant avec lui son cortège inattendu de verdure, promenant, sous des ponts arqués de forme japonaise, au milieu de la foule affairée et de la sécheresse des maisons grises, le peuple calme, un peu distant des mariners.* » Canal lieu de labeur, navigation lente et rêveuse.

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'expansion du tertiaire favorise l'Ouest parisien et les ateliers de l'Est ferment. Contrairement à ses voisins de l'Ourcq et Saint-Denis, le canal Saint-Martin a conservé son gabarit d'origine. Moins fréquenté par les péniches, il paraît avoir fait son temps.

En 1960, en plein boom automobile, une idée radicale fait son chemin : pour corriger les déséquilibres Est-Ouest de la capitale, pourquoi ne pas créer un axe routier Nord-Sud entre les portes d'Aubervilliers et d'Italie ? Fin 1963, un avant-projet soumis au Conseil de Paris impliquant la suppression du canal Saint-Martin est adopté à l'unanimité.

Les études de 1966 prévoient une autoroute de deux fois quatre voies, 2 500 logements démolis, un coût d'un milliard de francs. Les riverains s'émouvent et fondent une association de défense, des experts et des politiques s'insurgent contre une autoroute urbaine qui couperait Paris en deux et priverait le 10<sup>e</sup> de son plan d'eau d'exception transformé en fossé à voitures.

Fin 1967, si la décision d'aménager l'axe Nord-Sud est confirmée, il est demandé au Préfet d'étudier une solution préservant le maximum de bâtiments. Dans la revue *L'architecture aujourd'hui* de juin 1968, Gaston Leclaire prône plutôt un canal « *interdit aux voitures, propre à la détente et à la flânerie, mais aussi à une intense animation diurne et nocturne* ». Sur ses berges « *l'imagination doit prendre, sinon le pouvoir, du moins la première place.* » Le nouveau projet présenté par la Direction

de la Voirie en juin 1971 vise une bonne insertion dans l'environnement tout en persistant à supprimer le canal. Mais le vent a tourné. Le développement du transport collectif est devenu prioritaire ; l'axe Nord-Sud favorisant la voiture individuelle serait vite saturé. L'abandon du projet, décidé en 1971, est confirmé en 1976.

Dès la première page de *La Disparition* de Georges Perec, publié en 1969, le canal apparaissait à l'imparfait : « *Du canal Saint-Martin, un clapotis plaintif signalait un chaland qui passait* ». Le canal Saint-Martin n'a pas disparu. Son décor a été sauvé. Eau et verdure, ponts et écluses continuent de ravir les passants. Mais c'en est fini du canal industriel et poétique. Disparu, les mariners, éclusiers, chalands et le port à sable Louis Blanc. Ne les oublions pas.

Marie-Ange Daguillon



Crédit photos : APUR

infos+ Retrouvez plus d'informations sur le site d'Histoire & Vies du 10<sup>e</sup> : [hv10.org](http://hv10.org)

## 175 000 vaccinés !

Pendant un an, jusqu'au 16 mars dernier, la Mairie du 10<sup>e</sup> a accueilli dans ses murs un centre de vaccination par lequel beaucoup d'entre vous êtes passés. Au pic de la campagne vaccinale, ce sont jusqu'à 12 000 doses hebdomadaires qui étaient administrées.

En tout, 175 000 personnes ont été vaccinées grâce à la mobilisation et à la patience des quelques 200 soignants, personnels techniques, agents municipaux, engagés dans le bon fonctionnement de ce centre.

**Un grand merci à eux et au Centre de Santé Richerand, responsable de l'organisation, pour cette belle réussite !**